

désignation de la société

GROUPE GUILLIN

SA au capital de 11 487 825 €
Siège social : Zone Industrielle - Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny
25290 ORNANS
349 846 303 RCS Besançon

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 3 JUNI 2016**

**FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE
OU PAR PROCURATION**

CADRE RESERVE

identifiant
nbr. d'actions nominatives
nbr. de voix

ATTENTION

Choisissez **1** ou **2** ou **3**
et indiquez votre choix en le faisant
apparaître ci-contre

Si vous choisissez **2**
date limite de réception

30 MAI 2016

1 Procuration sans indication de mandataire

Vous faites confiance au Président de l'assemblée générale : **dater et signer ce formulaire sans cocher de case**

OU

2 Vote par correspondance

Vous souhaitez vous exprimer sur les résolutions : **cocher une case par ligne, dater et signer.**

RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

Résolution	Oui	Non/ Abstention	Je ne sais pas je donne pouvoir au Président de l'assemblée générale
Première	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Deuxième	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Troisième	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quatrième	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cinquième	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sixième	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si des amendements ou des
résolutions nouvelles étaient
présentés à l'assemblée

Je fais confiance
au Président de l'assemblée générale

RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

Résolution	Oui	Non/ Abstention	Je ne sais pas je donne pouvoir au Président de l'assemblée générale
Septième	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Huitième	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je m'abstiens
ce qui signifie
que je vote contre

Je donne procuration
à M.

OU

3 Procuration à une personne dénommée

Vous souhaitez qu'un autre actionnaire, votre conjoint ou le partenaire avec lequel vous avez conclu un pacte civil de solidarité ou toute personne physique ou morale vote pour vous à l'assemblée : **mettre son nom, dater et signer sans cocher de case.**

Nom de mon représentant :

Transmissible par courriel à srichard@groupeguillin.fr

Nom, prénom, adresse

Signature

Fait le :
à.....

Instructions sur l'utilisation du document

Le choix de l'actionnaire

RAPPEL : Vous devez choisir une seule des trois formules suivantes

1

Procuration sans indication de mandataire

Le président de l'assemblée votera en votre nom dans un sens favorable à l'adoption des résolutions présentées ou agréées par le conseil d'administration.

- Il vous suffit de dater et signer le formulaire sans remplir 2 et 3.
Le formulaire devra ensuite être adressé ou remis à la société afin de pouvoir lui parvenir avant l'assemblée.

2

Vote par correspondance

Mettre X dans la case choisie pour chaque résolution.

ATTENTION - Toute absence d'indication de vote ou tout vote multiple sur une même résolution sera considéré comme un vote défavorable à l'adoption de la résolution.

Pour les amendements et résolutions nouvelles, si vous donnez procuration à une personne autre que le président de l'assemblée, celle-ci ne peut être qu'un autre actionnaire ou votre conjoint ou toute personne physique ou morale.

- Il vous suffit, après avoir coché les cases, de dater et signer le formulaire sans remplir 3.
Le formulaire devra ensuite être adressé ou remis à la société de façon à lui parvenir à la date limite de réception figurant sur le bulletin.
TOUT FORMULAIRE NON PARVENU A CETTE DATE NE POURRA ETRE PRIS EN CONSIDERATION

3

Procuration à une personne dénommée

Un autre actionnaire, votre conjoint ou le partenaire avec lequel vous avez conclu un pacte civil de solidarité ou encore toute personne physique ou morale de votre choix vous représentera à l'assemblée.

- Il vous suffit d'indiquer le nom, le prénom usuel et l'adresse de votre représentant, puis dater et signer le formulaire sans remplir 2.
Le formulaire devra ensuite être remis à votre mandataire ou adressé à la société soit par voie postale, par fax au 03 81 62 15 92, ou par courriel à srichard@groupeguillin.fr.

La signature de l'actionnaire

Ce formulaire doit comporter la signature de l'actionnaire ou de son représentant légal ou judiciaire. Dans ce cas, il y a lieu de mentionner les nom, prénom et qualité de ce représentant.

Code de commerce -extrait-

Article L. 225-106, alinéa 10 : « Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le président de l'assemblée générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le conseil d'administration ou le directoire, selon le cas, et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution. Pour émettre tout autre vote, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par le mandant. »

Article L. 225-107, alinéas 1 et 2 : « Tout actionnaire peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire dont les mentions sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Les dispositions contraires des statuts sont réputées non écrites. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la société avant la réunion de l'assemblée, dans des conditions de délais fixées par décret en Conseil d'Etat. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs. »